

Le Maroc mobilise ses compétences à l'étranger

● Tout un programme est mis en place dans ce sens ● Constitution de réseaux géographique et thématique et refonte du portail Fincome, deux chantiers principaux



Depuis quelques années déjà, une nouvelle catégorie de MRE commence à prendre de l'ampleur, aussi bien en nombre que d'un point de vue qualitatif. «Aujourd'hui, la communauté marocaine à l'étranger est présente dans tous les domaines, de l'industrie à l'aérospatial, en passant par le politique et l'économique. La mobilisation de ces compétences pourra contribuer au développement à la fois du Maroc et des pays d'accueil», souligne Mohamed Ameur, ministre en charge de la Communauté marocaine à l'étranger. Une tâche qui fait l'objet de tout un programme de son département, et qui fait suite à la réalisation de l'étude sur la contribution des MRE au développement du Maroc. «Dans cette stratégie, nous allons prendre en considération les recommandations de cette étude et les expériences de certains pays en la matière, comme la Chine et la Turquie», explique le ministre. Ainsi, la stratégie adoptée consiste à faire appel aux potentialités des MRE qui possèdent de l'expertise, de l'expérience et du savoir-faire, et qui sont prêts à s'engager dans le programme. Aujourd'hui, le contexte «extrêmement favorable est le résultat de la conjugaison de plusieurs facteurs. Il s'agit de l'existence de profils hautement qualifiés de plus en plus nombreux parmi la communauté MRE, et d'une forte volonté à apporter leur contribution au développement du Maroc. A cela s'ajoutent la volonté des pouvoirs publics et les multiples plans sectoriels engagés au Maroc. Concrètement, il s'agit d'abord «d'offrir un cadre à ces compétences pour les informer sur les opportunités de leur implication, leur permettre de développer des partenariats avec les acteurs publics et privés marocains, pour ensuite inscrire ces partenariats dans le cadre de la coopération et accompagner les porteurs de projets». L'approche adoptée s'appuie sur quatre axes principaux. Tout d'abord, il faut, pour chacun des plans sectoriels, identifier et segmenter la demande marocaine en matière de recherche, de formation, d'expertise voire d'investissement. Il faudra également trouver des

mécanismes pour accompagner la structuration de réseaux thématiques ou géographiques. Le troisième axe consiste en l'inscription des projets dans le cadre de la coopération. Quant au quatrième axe, il porte sur la mobilisation des moyens humains et financiers pour leur mise en œuvre.

Création de réseaux géographiques ou thématiques

La mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des compétences a commencé avec la constitution de réseaux géographiques en Allemagne, en Belgique et au Canada. Un quatrième est en cours, en France. Ces réseaux regroupent des MRE appartenant à différentes branches d'activité professionnelle (technologies de l'information et de la communication, industrie automobile, recherche, enseignement, éducation, professions libérales, etc.), et ont pour objectif la canalisation des énergies en faveur d'un développement durable au Maroc. Ils visent aussi le soutien de l'intégration des MRE dans les pays d'accueil. Bien évidemment, dans leur fonctionnement, ces réseaux s'appuient sur la coopération des institutions des pays d'accueil impliquées dans les programmes d'aide au développement. Ces réseaux ont par ailleurs créé un cadre consultatif dans le but de mettre au point des stratégies spécifiques. Ainsi, les activités sont réparties au sein de groupes de travail avec chacun une thématique centrale (énergies renouvelables, environnement, médecine, recherche, enseignement, jeunesse...). Depuis leur création, ces réseaux ont mené plusieurs actions au Maroc et dans les pays d'accueil. Au Maroc, cela s'est traduit par l'organisation de formations, séminaires, caravanes, offres de stages, échanges culturels, mais aussi don de matériel et outils de travail dans les domaines de l'éducation, de la santé, des nouvelles technologies... Dans les pays d'accueil, ces réseaux ont dispensé des conseils et des orienta-

tions pour les Marocains sur place, dans le domaine social, juridique ou économique. En plus de ces réseaux géographiques, il y a le réseau thématique des médecins marocains du monde, celui des élus, et celui des juristes qui est en cours de création. Quant à leur statut, ces deux réseaux sont un regroupement d'associations de professionnels d'un domaine d'activité donné, régies par la loi relative aux ONG. Ils sont formés à l'initiative des professionnels marocains des domaines concernés établis à l'étranger, dans un triple objectif. Il s'agit d'offrir leurs services aux MRE résidant dans le même pays qu'eux, d'échanger les informations et expériences entre professionnels de différents pays, et d'établir des partenariats avec leurs homologues au Maroc en matière de recherche, formation, assistance technique, expertise.

Refonte de Fincome

Parallèlement à la mise en œuvre de cette approche, une refonte de l'ancien portail Fincome (Forum international des compétences marocaines à l'étranger) a été engagée. Cette démarche sera achevée vers fin septembre 2011. Aussitôt les réseaux mis en place, ils disposeront d'un outil commun permettant la centralisation de l'information relative aux plans sectoriels de développement au Maroc, les opportunités d'emplois, les démarches et les dispositifs relatifs aux opportunités d'affaires et d'investissement... Ce site permettra également l'accès facile aux guides pratiques et aux annuaires thématiques ou géographiques élaborés par le ministère chargé de la Communauté marocaine résidant à l'étranger et ses partenaires. «Les principaux objectifs sont de permettre un travail collaboratif entre les Marocains du monde (MDM) et les acteurs marocains au Maroc sur les thématiques prioritaires d'échange et de travail, grâce notamment à la centralisation et au partage de l'information dans un même espace, et la mise en synergie de l'offre et de la demande de compétences MRE», affirme-t-on auprès du ministère.

Le modèle chinois et l'expérience turque

L'étude sur la contribution des MRE au développement du Maroc a fait état de plusieurs expériences réussies en matière de mobilisation de compétences. Il s'agit notamment des expériences chinoise et turque. S'agissant de la Chine, l'étude souligne que la diaspora qui bénéficie d'une implantation internationale et de groupes financiers puissants, liés pour l'essentiel à la constitution de réseaux et d'associations dans différents secteurs économiques et financiers, présente de fortes potentialités d'investissement. Aussi, le gouvernement chinois a entrepris différentes démarches afin de mobiliser les compétences expatriées. Ainsi, la Chine a constitué un Comité national des diasporas, qui a présenté plusieurs recommandations au gouvernement pour tirer profit du potentiel que représentent les diasporas (base de données centrale des expatriés, dispositifs d'accueil de chercheurs de haut niveau et d'échange de doctorants...). Cette action a été mise en œuvre pour faire bénéficier les universités et les centres de recherche locaux de l'expérience d'expatriés de très haut niveau. «L'organisation de la diaspora chinoise a concerné à la fois les acteurs économiques, financiers, investisseurs, scientifiques, chercheurs... Les formes de mobilisation proviennent généralement des instances étatiques, ce qui semble limiter les actions des associations de professionnels nées au sein de la diaspora», note l'étude. De ce fait, la mobilisation résulte souvent d'une demande par le haut. Quant à l'expérience turque, elle s'est appuyée sur les transformations de l'immigration qui ont donné lieu à l'émergence d'une élite issue de l'immigration, bien installée et bien intégrée. Ainsi, ces liens nouveaux entre la Turquie et sa diaspora comptent sur la force du réseau associatif turc à l'étranger. «Les formes de mobilisation recensées à ce jour concernent essentiellement les acteurs économiques et financiers», précise l'étude. «Les efforts portent surtout sur la formation de groupes de pression à l'échelle européenne, par le biais des associations. Cela leur permet de réunir les intérêts nationaux, religieux, économiques et parfois ethniques pour bien les défendre auprès des diverses institutions locales et européennes».